

**AUX MEMBRES DE LA COMMISSION DU RÈGLEMENT
ET DES IMMUNITÉS**

SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

Carnet de Bord N° 2003/113

30 septembre 2003

La Commission du règlement et des immunités, réunie à Strasbourg le 30 septembre 2003, sous la présidence de M. Holovaty (Ukraine, LDR) :

En ce qui concerne

- *Représentation paritaire au sein de l'assemblée parlementaire (Rapporteur : M. Kroupa, République Tchèque, PPE/DC) : a examiné six amendements déposés au projet de résolution ;*
- *Procédure concernant les élections tenues par l'Assemblée parlementaire autres que celles de son Président et des Vice-Présidents (Rapporteur : M. Vis, Royaume-Uni, SOC) : a examiné et adopté à l'unanimité un avant-projet de résolution qui sera présenté à la Commission Permanente à Maastricht le 25 novembre 2003 ;*
- *Augmentation du nombre de sièges de la Commission de suivi (rapporteur : M. Einarsson (Suède, GUE) a examiné et adopté à l'unanimité un avant-projet de résolution qui sera présenté à la Commission Permanente à Maastricht le 25 novembre 2003 ;*
- *Préparation de l'Audition sur "Le statut des parlementaires; immunités et incompatibilités: vers une harmonisation des règles actuelles" qui se tiendra à Bucarest le 27 octobre 2003 : a pris note du projet de programme ;*

... / ...

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée
Directeur Général au Secrétariat de l'Assemblée
Directeurs et tous les agents du Secrétariat de l'Assemblée
Secrétaires des Délégations Nationales de l'Assemblée
Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée

Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeur de la Communication et de la Recherche

Représentations Permanentes du Conseil de l'Europe

- a désigné les rapporteurs suivants :
 - Composition du Bureau de l'Assemblée (Doc. 9858 rév.) : *M. Cekuolis (Lituanie, LDR)* ;
 - Octroi du statut de membre de la Commission des questions politiques au Président sortant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et aux Présidents des groupes politiques (Doc. 9891) : *M. Magnusson (Suède, SOC)* ;
 - Date de référence pour déterminer le montant de l'allocation forfaitaire, le nombre de présidences de commission, celui des sièges dans la commission de suivi et le temps de parole impartis aux groupes politiques de l'Assemblée (Doc. 9860) : *M. Missik (Slovaquie, PPE/DC)* ;
- a décidé de se réunir à Bucarest (Roumanie) les 26 et 27 octobre 2003.

Mario Heinrich / Sabine Radziwill